



Avis public

Aux citoyens de la susdite municipalité, AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, greffier, que :

Le Conseil municipal adoptera le budget 2017 et le programme triennal d'immobilisations de la municipalité, lors de son assemblée extraordinaire qui se tiendra le jeudi 15 décembre 2016, à 19h00, à la salle Pauline-Casavant, située au 99 rue Lussier, à Saint-Mathias-sur-Richelieu.

Les délibérations du Conseil municipal et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Saint-Mathias-sur-Richelieu, le 30 novembre 2016.

Philippe Gaudet, greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier de la municipalité, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil entre 9h00 et 12h00, le 30 novembre 2016.

Philippe Gaudet, greffier